

Saint-Gilles-Croix-de-Vie le 20 février 2014

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 19 février 2014 à la Maison des Sports à La Roche sur Yon

Le 17 Février 2014, à 14 H 30, les 22 clubs du Coders 85 étaient invités à se réunir en Assemblée Générale à la Maison des Sports de La ROCHE-sur-YON.

Il a été établi une fiche de présence signée par le président de chaque club ou son représentant. La dite fiche de présence a permis de constater que deux clubs n'étaient pas représentés : Apremont et Saint-Malô-du-Bois.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour

Présidée par Jean EVEN, la séance est déclarée ouverte à 14 H 45.

INTERVENTION DU PRESIDENT

ACCUEIL DES PARTICIPANTS :

Mesdames et Messieurs les Présidents ou leurs représentants, chers amis et adhérents, bonjour et bienvenue pour cette première Assemblée Générale de la mandature 2013-2017.

Je tiens à remercier nos invités d'avoir répondu à notre invitation.

Monsieur Franck DETEULE, de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) de Vendée.

Monsieur Dominique BELAUD, Crédit Mutuel Océan.

Monsieur Gérard VRIGNON, membre du comité directeur de la FFRS et représentant Gérard DESHAYES, Président de la fédération.

Monsieur François GUILLOPE, Président du Comité Régional de la Retraite Sportive des Pays de la Loire.

Madame Annick MOINET, Présidente du Comité Départemental de la Retraite Sportive de la Mayenne.

Je vous prie par contre d'excuser celles et ceux qui n'ont pu honorer notre invitation :

Monsieur Claude PAUMARD, Médecin Régional des Pays de la Loire

Monsieur Laurent PINEAU, Directeur général Adjoint de la communication du Conseil Général.

Madame Annick LOVIAT, Présidente du Comité de la Loire Atlantique.

Monsieur Pierre LABRE, Président du Comité Départemental de la Sarthe.

Monsieur Jean Philippe GUIGNARD, Président du CDOS de Vendée.

Rapport moral de l'Assemblée Générale du 17 février 2014.

L'AG est le moment privilégié de vous présenter les résultats de l'année écoulée.

2013 a été une année d'élections importantes, puisque notre fédération ainsi que les comités régionaux (au nombre de 8), les comités départementaux (un total de 52) ont renouvelé partiellement leur comité directeur, cette élection suit généralement la fin de l'olympiade qui s'est terminée en juillet 2012.

Au 30 juin 2013 nous étions 5419 licenciés pour 4932 au 30 juin 2012, soit une augmentation de près de 10%, ce qui nous place toujours le premier au niveau national et représentons plus de 43% des effectifs du Comité Régional des Pays de la Loire.

Malheureusement fin juin 2013, le club des Sables d'Olonne suite à une Assemblée Générale extraordinaire a décidé de quitter notre fédération, pour des raisons soit disant financières.

Nous avons essayé avec des membres du comité directeur de la FFRS et du comité régional d'avoir de plus amples explications ; mais cette entrevue du 7 septembre 2013 s'est révélée vaine ; les membres que nous avons rencontrés ont refusé toute discussion ; nous le regrettons vivement ; mais il est à noter que ce club a déjà quitté notre fédération pour y revenir quelques années plus tard.

A la date d'aujourd'hui nos effectifs sont quand même de 5438 licenciés, ce qui me fait dire que les effectifs des clubs ont pour la plupart progressé.

Nos associations locales constituent le lieu d'activité essentiel de nos adhérents, elles sont le cœur et l'âme de la fédération.

Quelques rares nouveaux clubs ont été créés depuis 2009 ; mais qui n'inversent pas la tendance du grossissement de certains de nos clubs ; c'est le cas de celui de la Roche qui dépasse actuellement les 1000 licenciés et de ceux de la côte, dont deux dépassent les 500 et un troisième qui les frôle et qui d'ici fin juin risque également de les dépasser.

Je rappellerai que nous sommes une association de retraités, pour des retraités et animée par des retraités.

Si aujourd'hui, les rencontres, les échanges, les partages des joies mais aussi des peines, les activités physiques et sportives se réalisent toujours en groupe et se déroulent dans un cadre convivial et de bien être, c'est grâce à notre principe de fonctionnement qui veut que toute activité soit encadrée, par des adhérents, femmes et hommes qui s'investissent bénévolement ; c'est cela les valeurs fondamentales de notre fédération.

N'oublions pas notre rôle de prévention en matière de santé des seniors, par la pratique d'activités sportives adaptées aux caractéristiques des adhérents, sans idée de compétition et dans le respect des règlements et des règles générales et particulières de sécurité.

Une des forces de notre fédération est son système de formation axé sur le bénévolat, au niveau du comité de Vendée, il représente un poste très important de notre budget, à tel point comme vous le dira notre trésorier dans son rapport financier, que notre bilan financier sera légèrement négatif cette année, chose qui n'était pas arrivé depuis un certain temps, je vous en parlerai lors du point sur la formation en 2013.

Le bulletin d'information qui était édité ces dernières années va être remplacé et suppléé par la mise en place d'un site Internet qui devrait être opérationnel dans les mois à venir, Daniel notre secrétaire vous en parlera dans le rapport d'activités.

Certains clubs accueillent déjà des publics fragilisés, jusqu'à présent notre fédération était très frileuse sur cet aspect ; mais dans son plan d'actions sur la mandature 2014-2017, des actions sont prévues surtout au niveau médical, les principales orientations sont :

- Se donner les moyens d'accueillir les publics fragilisés.
- Faire connaître les spécificités FFRS Sport senior santé auprès des institutionnels ; d'ailleurs le comité régional des Pays de la Loire fait partie d'un groupe de travail au sein de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) avec la présence de notre médecin régional Claude PAUMARD de la Mayenne ; mais je laisse le soin à François GUILLOPE, son président de vous en parler plus longuement.

Concernant l'accueil des personnes handicapés dans les clubs, Monsieur Franck DETEULE, je le pense, vous donner quelques conseils.

Le comité départemental de la Vendée a vu le jour en 1984, il aura par conséquent 30 ans cette année et à cette occasion nous fêterons cet événement le mercredi 18 juin au Palais des Congrès "Odyssea" à St Jean de Monts, avec une matinée sportive et un après midi culturel.

Le programme ainsi que le bulletin d'inscription vous ont été envoyés la semaine dernière.

A titre d'information, l'Assemblée Générale du comité Régional de la Retraite Sportive des Pays de la Loire aura lieu ici même le vendredi 21 mars 2014 à 14H30 ; c'est au tour de la Vendée de l'organiser en 2014, cette AG est ouverte à ceux qui souhaitent y participer.

En 2013 notre comité a reçu une aide de 3000 euros pour la formation de la DDCS au titre du CNDS et 2060 euros du Conseil Général pour nos frais de fonctionnement.

Je ne vous parlerai pas de la FFRS, ni du Comité Régional, je laisse le soin à leurs représentants de le faire : Gérard VRIGNON pour la fédération et François GUILLOPE pour le comité régional.

Je ne pourrai terminer mon rapport moral sans remercier nos partenaires privilégiés que sont la DDCS, le Conseil Général, le CDOS, toujours présent pour faciliter le fonctionnement de notre comité par la mise à disposition de salles pour nos réunions comme aujourd'hui. Merci également au Crédit Mutuel Océan de la Roche sur Yon qui nous accompagne dans nos manifestations.

Je vous remercie de votre attention.

RAPPORT d'ACTIVITES (par le secrétaire Daniel VAUTRIN)

NOS CLUBS

Notre comité départemental ne comprend plus que 21 clubs (après la défection de celui des Sables d'Olonne en juin 2013) et une section de gymnastique à Apremont. Cette section vit grâce au dévouement de l'animatrice Charlotte Nutsch du club de Commequiers.

Les clubs de Vendée augmentent en effectif régulièrement, outre celui de la Roche qui compte actuellement 1047 licenciés, deux autres ont largement dépassé les 500 adhérents : St Jean de Monts depuis 2012, actuellement 563 ; Olonne sur Mer qui compte 552 adhérents, dû en partie au fait de la non affiliation de celui des Sables à la FFRS depuis la rentrée sportive 2013-2014. Le club de St Gilles s'en approche également avec 494 licenciés. Il est vrai que les côtes vendéennes attirent beaucoup de retraités, grâce à ses belles plages et son climat tempéré.

D'une manière générale les effectifs de nos clubs restent stables, à part quelques défections dans certains ; mais il ne faut pas oublier que le turnover, que ce soit au niveau national, régional et départemental est compris entre 20 et 25%.

Un petit rappel quand même, lors des inscriptions et des renouvellements, l'accueil des nouveaux doit être un moment privilégié et l'occasion de faire connaître notre fédération, surtout ses atouts, car notre licence est nationale et donne la possibilité de pratiquer plusieurs activités.

C'est pour cette raison que le module FCB du cursus de formation est ouvert aux dirigeants de clubs, ce qui leur permet de mieux connaître et comprendre le fonctionnement de la FFRS.

Sur l'ensemble des clubs de Vendée, environ 35 activités sont pratiquées (cf. tableaux ci-dessous)



Les Clubs de Vendée

Commune	Nbre de licenciés FFRS	Nbre adhérents non FFRS
Apremont	25	
Aubigny	90	
Beauvoir/Mer	232	
Brem/Mer	205	105
Brétignolles/Mer	218	
Chantonay	369	
Commequiers	100	
Dompierre/Yon	81	
Fontenay-le-Comte	389	
La Ferrière	124	
La Roche sur Yon	1047	
Le Poiré sur Vie	184	
Les Essarts	181	
Nalliers	85	
Olonne/Mer	552	66
Sérigné	45	
St Gilles Croix de Vie	494	44
St Jean de Monts	563	
St Laurent sur Sèvre	236	
St Malo du Bois	98	
Treize Septiers	67	
Venansault	55	
Total	5415	215



Les activités en 2013 - 2014



SPORTS DE NATURE <i>Déplacement en milieu naturel</i>	ACTIVITÉS D'EXPRESSION ET DE MAÎTRISE CORPORELLE	ACTIVITÉS D'EXPRESSION ET DE MAÎTRISE DU MILIEU AQUATIQUE	ACTIVITÉS DE COOPÉRATION ET/OU D'OPPOSITION	ACTIVITÉS DE PRÉCISION ET DE CONCENTRATION Tir à l'arc
Cyclotourisme Marche nordique Randonnée pédestre Vélo tout terrain Randonnée nordique* Raquettes à neige* Ski de fond* Ski alpin* Char à voile Jogging de loisirs <i>Déplacement en milieu aquatique</i> Aviron Canoë kayak* <i>Progression subaquatique</i> Plongée Randonnée sous-marine*	Activités dansées Gymnastique Self défense Tai chi Yoga Art martiaux Musculaton Fitness Escalade Qi Gong Stretching	Gymnastique aquatique Natation	Tennis Tennis de table Badminton Pelote basque Sport boules Pétanque Swin golf Golf Palet ven déen Boules en bois Tennis rebond Bowling Tennis balle semi-dure	
Soit un total de 35 activités à caractère sportif (en détaillant les activités dansées et la gymnastique)				

* Activités pratiquées en milieu spécifique

CODERS 85 – AG du 17 février 2014

Certains clubs ont mis en place des activités non sportives pour leurs adhérents, sur le territoire de la Vendée on peut donc trouver les activités suivantes :

Activités culturelles

- Ateliers mémoire
- Chant
- théâtre
- Echanges de savoir-faire
- Informatique
- Scrable
- Jeux de cartes (tarot, belote, aluette...)
- Jeu de fléchettes
- Dessin
- Travaux manuels
- Conversations anglophones

Activités du Comité directeur :

Le comité directeur est composé actuellement de 32 membres, soit un représentant de chaque club, qui peut être soit le président ou une personne désignée par celui-ci, donc 22 et un bureau de 10 personnes.

Statutairement le comité directeur doit se réunir au moins trois fois par an en voici les dates pour 2013 :

Lundi 14 janvier 2013.

Lundi 08 avril 2013.

Lundi 23 septembre 2013.

Exceptionnellement, une autre réunion des anciens membres du bureau et des nouveaux élus s'est tenue le 11 mars 2013 de façon à assurer le relais entre les deux équipes dans les meilleures conditions possibles.

Ces réunions du comité directeur sont précédées d'une réunion de bureau le matin, qui a lieu dans le bureau dont dispose le Coders à la Maison des Sports, ce qui permet aussi de réduire les frais de déplacements.

Le rôle des comités départementaux est d'assurer le lien entre la fédération et le comité régional et les clubs et de remonter les infos et les problèmes qui en émanent ; mais à l'inverse de communiquer les orientations des instances supérieures ; car la communication doit être montante et descendante.

Une des grandes orientations du plan stratégique 2009-2014 était d'affirmer le rôle du réseau associatif, associer et appliquer davantage le terrain ; c'est un pari qui n'a pas été tenu, souhaitons que la nouvelle équipe dirigeante en tire les conséquences et y remédie.

Notre comité départemental a participé à une conférence « Bien Vivre son âge » au mois de novembre 2013 aux Sables d'Olonne, organisée par la Mutualité Française MGEN et à Mouilleron le Captif au Vendéespace au Forum des Associations sous l'égide du Conseil Général et le parrainage de D. DOUILLET.

Journées inter clubs

Chaque année des journées interclubs sont organisées au niveau de notre comité départemental et cela grâce au dévouement et au travail des Président(es) des clubs et de leurs bénévoles.

En 2013, 6 journées étaient prévues initialement, mais seulement 5 ont eu lieu :

Le 28 février 2013 à Chantonay.

Le 21 mars 2013 au Poiré sur Vie

Le 25 avril 2013 à St Laurent sur Sèvre, à noter que cette journée a été organisée conjointement avec le club tout proche de St Malô du Bois, un bel exemple de solidarité.

Le 15 mai 2013 à Commequiers.

Le 11 juin 2013 à Treize Septiers ; on peut déplorer le peu de participants et pourtant les adhérents de ce club se déplacent facilement pour les autres.

Celui qui était prévu à Brétignolles Sur Mer en 2013 le 17 octobre 2013 a été annulé au dernier moment ; mais une journée est d'ores et déjà prévue pour le 9 octobre 2014.

FORMATION (par le vice-président Jacky PEGEOT)

Comme vous le disait Jean EVEN dans son rapport moral, l'un des atouts de notre fédération est son système de formation, le cursus actuel a certes ses détracteurs et ses partisans, un petit historique de cette formation au niveau de la FFRS.

Tout d'abord la gestion de la formation de l'ensemble du territoire était gérée par le siège de notre fédération à Sassenage et à partir de 2008, cette gestion a été confiée aux comités régionaux quand ils existaient ou aux comités départementaux ; il a fallu par conséquent à ces comités de s'organiser.

Pour le comité des Pays de la Loire, dont les effectifs ont augmenté de plus de 32% depuis 2009, pour s'établir à 12746 actuellement, cela a représenté un très gros travail, car il est devenu depuis 2011-2012 le plus gros organisateur de stages avec plus de trente par an.

Ce n'est pas tout de prévoir un calendrier, il reste à trouver les structures pour l'accueil de ces stages et surtout de satisfaire les différentes demandes qui émanent de tous les comités et croyez-moi, nous savons avec François GUILLOPE ici présent que ce n'est pas facile et qu'il nous faut accepter la teneur de certains mails pas toujours aimables et les critiques des uns et des autres ; nous continuerons en restant aussi intègres que possible car c'est une des premières qualités que doit avoir tout dirigeant d'associations comme les nôtres.

Jusqu'en 2006-2007, pour devenir animateur fédéral, il fallait suivre deux modules :

Le TCPA (tronc commun à la préparation à l'animation), cette formation durait une semaine, avec un programme chargé, car l'aspect anatomie y était traité.

Le BAF, (brevet d'animateur fédéral), c'était la mise en pratique de l'activité choisie ; d'ailleurs pour certaines activités, il y avait deux semaines de formation, principalement : la gymnastique, l'activité aquatique, le tir à l'arc etc....

Il fallait rajouter le secourisme, qui s'appelait alors l'AFPS (Attestation de formation aux premiers secours).

A partir de 2006-2007, le cursus a été légèrement modifié qui a donné lieu aux UF1 (unité de formation niveau 1) et UF2 (unité de formation niveau 2).

L'UF1 durait 35 heures et au début, dans les 35 heures l'AFPS devenue le PSC1 y était inclus et durait 12 heures, cette modalité a été supprimée par la suite.

Le but de l'UF1 était d'assurer aux stagiaires la capacité de garantir aux adhérents une animation en sécurité.

L'UF2 (activité bien ciblée) durait également 35 heures, le but assurer aux stagiaires la capacité d'encadrer un groupe de seniors dans une famille d'activités.

Pour obtenir sa carte d'animateur fédéral, il fallait assurer 25 heures de mise en situation pratique dans le club, validé par un animateur confirmé dans la même activité.

En dernier lieu existait un autre module l'UF3, d'une durée de 25 heures, cette formation était surtout une spécialisation (Ex : animateur de rando qui voulait se spécialiser en marche nordique).

Puis en 2011-2012 est arrivé le cursus que vous allez voir sur l'écran, avec la FCB, dont les premières sessions ont eu lieu début 2012, les modules 1 et 2 n'ont vraiment commencé qu'en 2013.

Ce cursus apparemment ne donne pas entièrement satisfaction aux clubs de notre département, le trouvant trop long, car il faut se déplacer au minimum trois fois et quatre pour devenir animateur fédéral ; mais pour l'instant il n'est pas question de le modifier.

Voici le bilan de la formation 2013 au niveau de notre comité de Vendée ; nous pouvons d'ores et déjà en tirer des conclusions ; nous avons formé moins d'animateurs qu'en 2012, 2011 et même qu'en 2010, pour une augmentation de nos effectifs de plus de 30% ; mais je compte sur vous, Mesdames et Messieurs les Présidents pour mobiliser vos adhérents à suivre une formation pour devenir animateur fédéral, afin de permettre la pratique de vos activités en toute sécurité et d'éviter des dépenses qui peuvent devenir pénalisantes sur le plan financier, par le recours à des professionnels.

<u>FORMATION</u>	<u>NOMBRE</u>	<u>COUTS</u>	<u>COUT Moy/ Pers</u>	<u>AIDES FEDERALES</u>	<u>Coders</u>	<u>CNDS</u>	<u>Cons General</u>
<u>FCB</u>	61	3 383,85	55,47	1 830,00	1 553,85		
<u>AS</u>	0						
<u>MODULE 1</u>	35	4 880,00	139,42	2 025,00	2 855,00		
<u>MODULE 2</u>	29	7 742,00	266,96	3 725,00	4 017,00	3 000,00	
<u>PSC1</u>	99	6 122,20	61,84	1 848,55	4 273,65		
<u>Restauration</u>	99	1 089,00			1 089,00		
<u>TOTAL</u>		23 217,05		9 428,55	13 788,50	3 000,00	

RESTE à la CHARGE du CODERS: 23127,05- (9428,55+3000) = 10788,55 euros

FORMATION CONTINUE GYMNASTIQUE

<u>NOMBRE</u>	<u>Restauration +divers</u>	<u>Déplacements</u>	<u>Hébergement CTN</u>	<u>Aides Fédérales</u>	<u>Corers</u>
31	<u>632.80 euros</u>	<u>491.58 euros</u>	<u>91.21 euros</u>	<u>225.00euros</u>	<u>600.00 €</u>

TOTAL: 1215,60 euros

PART CODERS: _ 390,60 euros

Remboursement Frais de déplacements des stages

ANNEE 2013: 3799 euros

RAPPEL des barèmes de remboursement des frais de déplacement:

Dans le département: 40 euros

Dans la région : 80 euros

Hors région: 110 euros

Il ressort des tableaux présentés un coût total de la formation de 24432,65 et, après déduction des aides fédérales, du CNDS et du CORERS, une charge pour le CODERS de 11179,15 euros.

RAPPORT FINANCIER (par le trésorier André ROCHER)

Projeté sur écran, le rapport financier est commenté par le trésorier. Ce rapport fait apparaître un solde débiteur de 134,57 €.

La trésorerie est saine. A ce jour, voici l'état de nos avoirs :

Solde sur compte courant : 21 859, 41 €

Compte livret : 27 579, 68 €

Cela représente un fonds de roulement de 400 jours, mais notre trésorier rappelle qu'il n'y aura plus de rentrée d'argent avant Juin et qu'il faudra régler les stages de formation et autres frais.

A l'unanimité, ce rapport a reçu l'approbation de l'Assemblée.

Il présente ensuite le budget prévisionnel 2014 établi en fonction des résultats de 2013. Jean EVEN confirme qu'en 2014, le CODERS continuera à assumer les frais de formation.

Intervention des vérificateurs aux comptes

Philippe CHAILLOU nous fait part du compte-rendu suite à la vérification des comptes réalisée par lui-même le 28 janvier 2014.

"Chargé de mission de vérificateur aux comptes, je me suis rendu le mardi 28 Janvier 2014 à la Maison des Sports de La Roche-sur-Yon, siège social du Coders 85 où j'ai pu effectuer ma mission. La comptabilité tenue par André ROCHER est tenue avec soin et professionnalisme.

J'ai vérifié les comptes financiers ainsi que les pièces comptables pour l'exercice arrêté au 31 Décembre 2013.

Je n'ai pas décelé d'anomalies et je peux donc certifier conformes et véritables les comptes de l'exercice au 31 Décembre 2013 se soldant par un solde négatif de 134.57 €."

Inventaires : 24 cannes (golf et swin golf) - balles de swin golf - 19 bâtons marche nordique - 1 vidéo-projecteur - 1 ordinateur - 2 imprimantes - 1 bureau - 2 tables - 10 chaises

Quitus est alors donné au trésorier.

DESIGNATION DE 2 VERIFICATEURS AUX COMPTES

Philippe CHAILLOU accepte de poursuivre sa mission, et a, à l'unanimité, été reconduit dans ses fonctions. Annick CHESNAIS-FERRE ayant fait le choix d'arrêter, elle sera remplacée par quelqu'un du club d'Olonne sur Mer.

INTERVENTIONS DES INVITES

François GUILLOPE président du CORERS Pays de Loire

Il salue l'assistance et fait de son plaisir d'assister à cette assemblée générale.

Il précise qu'il a pris la suite d'André DEVINEAU en 2013 et assure que présider le CORERS n'est pas une "mince affaire".

A cette occasion il souhaite rappeler le rôle du CORERS au sein de la Fédération de la Retraite Sportive.

Le CORERS Pays de LOIRE est composé de 5 départements (Loire Atlantique, Mayenne, Sarthe, Maine et Loire et la Vendée) qui regroupent 12705 adhérents dont 5422 pour la seule Vendée (près de 43 %).

Les fonctions du CORERS sont :

- Servir d'intermédiaire entre les CODERS et la FFRS.
- Organiser et Coordonner les formations initiales et continues.
- Aider les CODERS sur les plans matériels et logistiques, en créant des liens avec des partenaires administratifs.
- Développer la communication et le développement, par des Commissions comportant les représentants de CODERS.
- Faire vivre le Concept Sport Senior Santé: des seniors en meilleure santé, moins dépendants et heureux d'être ensemble grâce au sport.
- Former des animateurs bénévoles, garants de la sécurité et de la convivialité dans les clubs.

Pour assurer ces fonctions, le CORERS s'appuie sur des partenaires que sont la FFRS, le CNDS (Comité National pour le Développement du Sport), le CROS Pays de Loire (Comité Régional Olympique et Sportif), l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Concernant l'Agence Régionale de Santé, elle a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Depuis avril 2010.

- Préparation de l'accueil de publics fragilisés dans les clubs (Horizon 2015).
- Publication dans la revue de l'ARS n°4 d'un article sur La Retraite Sportive.

Sur la question de l'accueil de personnes handicapées dans les clubs, il précise que la FFRS a pris en compte cette problématique et a engagé avec les médecins de la fédération et des CODERS des actions en ce sens. Une table ronde fédérale sur cette thématique se tiendra au congrès national en mars prochain au Mans.

Environ un mois et demi plus tard aura lieu à Nantes une semaine de réflexion et il sera demandé à quelques dirigeants de Vendée de venir témoigner de ce qu'ils font déjà sur le terrain.

Pour conclure, il remercie l'assistance de son accueil et de son écoute. Il remercie aussi les dirigeants du CODERS 85 et toutes les personnes qui animent les activités et font vivre les clubs.

Franck DETEULE de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) de Vendée.

Il félicite les participants pour les travaux de cette assemblée générale qui est bien tenue. Il rappelle que c'est le dernier jour pour le dépôt des demandes d'aides au CNDS.

Il a bien entendu les interrogations posées par l'accueil dans les clubs d'un certain public (handicapé, fragilisé). Il rappelle que "ne pas accueillir un handicapé est une discrimination". Il précise que c'est une priorité nationale de pouvoir accueillir cette population. Aussi, la DDCS met en place des formations pour aider les associations à accueillir cette population (pour des activités adaptées) de façon agréable et sécurisante.

Pour les personnes en situation de précarité, des actions sont à mettre en place en lien avec la DDCS qui apportera son soutien pour voir comment les accueillir.

Enfin, il note que les clubs sont en réelle réflexion pour pouvoir accueillir au mieux ces populations et invite les dirigeants de clubs concernés à prendre contact avec lui.

Gérard VRIGNON membre du comité directeur de la FFRS

Tout d'abord, je vous remercie, au nom de notre Président Gérard DESHAYES, pour l'invitation. Il s'excuse et regrette de ne pouvoir être parmi nous.

C'est en tant que Président de la Commission Développement que je viens vous remercier pour le travail effectué dans votre département. Car bien qu'ayant perdu un club de près de 400 licenciés, vous avez retrouvé des chiffres équivalents à la saison dernière.

Lorsqu'on découvre ces chiffres, nous nous apercevons que ce sont les clubs importants en nombre de licenciés et les nouveaux clubs qui ont la plus forte progression. Ce qui me fait penser que c'est le licencié de base qui est notre meilleur agent de développement à partir du moment où il est satisfait de la prestation apportée.

C'est pourquoi la formation de nos animateurs encadrants est primordiale et en cela la Fédération en est consciente et y consacre la plus grosse partie de son budget (400 000 euros par an).

L'axe prioritaire du mandat actuel donné par notre Président est notre développement car au vu des directives nationale, c'est une question de survie. Les "robinets" commencent à se fermer , la Direction Technique Nationale qui devait être portée à 5 personnes, n'a même pas pu obtenir le remplacement du 4ème poste depuis qu'Annick ROBIN nous a quittés. C'est pourquoi la Fédération entend soutenir financièrement les initiatives porteuses de développement significatif.

Je suis certain que c'est avec vous et grâce à vous que nous réussirons à faire preuve de notre belle vitalité.

Je vous remercie et suis prêt à répondre aux questions que vous voudrez bien me poser.

Question : sur le développement, qu'est-il mis en œuvre au niveau national ?

Réponse de FV :

On constate que le taux de développement sur soi-même est de l'ordre de 5 à 6 % avec un taux de fidélisation de plus de 82 %. Il y a aujourd'hui 50 départements avec seulement 2 à 3 clubs et 30 départements qui ont en plus. C'est dans les départements avec peu de licenciés qu'il faut aller chercher le développement et c'est là qu'il faut travailler, trouver d'autres systèmes comme par exemple des emplois aidés avec accompagnement.

Dominique BELAUD, Crédit Mutuel Océan (notre partenaire)

Bonjour à toutes et à tous et merci de m'avoir invité.

Je constate, au vu de cette assistance, que l'on n'est pas très loin de la parité.

Dans le rapport moral de votre Président Jean EVEN, j'ai retenu notamment deux mots : sport et santé. Vous pouvez être fiers de vous car vous affichez une belle santé financière. Quand au sport, le Crédit Mutuel compte lui aussi près de 800 bénévoles qui œuvrent dans les clubs sportifs.

Il annonce que le Crédit Mutuel participe à la confection des T-shirts pour les 30 ans du CODERS à hauteur de 1000 euros.

C'est la deuxième année que j'ai l'honneur de participer à votre assemblée générale. Je parcours tous les dimanches matin 50 kms à vélo et je me prépare ainsi à ma prochaine retraite sportive...

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 H 15, chacun étant invité à partager le verre de l'amitié.

Le président
Jean EVEN

le secrétaire
Daniel VAUTRIN